Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 059-215900887-20261102-2026BGD059-DE

Département du Nord
Arrondissement de Lille
Canton d'Armentières

Commune de BOIS-GRENIER

EXTRAIT des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

du 2 novembre 2026

Le deux novembre deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Bois-Grenier s'est assemblé en séance ordinaire à la mairie de Bois-Grenier, après convocation légale faite le vingt-sept du mois précédent, sous la présidence de Mr Michel DELEPAUL, Maire.

NOMBRE
de conseillers
en exercice : 19
de présents ou représentés : 19

Etaient présents : M. DELEPAUL, M. CARLIER, Mme ELOIRE, M. CARON, Mme CONTAY, Mme DELQUEUX, M. DUPONTREUE, Mme JOURDAIN, Mme LACONTE, M. LEDOUX, Mme MIELLET, Mme SLEMBROUCK, M. SPRUYT, M. VANBRUGGHE
Pouvoir : de M. ATSU-GLEGLEDZI à M. DUPONTREUE, de Mme BRACKE à M. LEDOUX, de M. BRAME à M. CARON, de Mme CARON à Mme ELOIRE, , de M. SPETEBROOT à M. DELEPAUL

= = = = = = = = = = = = =

Acceptation d'une somme

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a reçu une somme de 2 532,60 €uros de la part de la Paroisse correspondant aux remboursements des frais de fonctionnement de l'église de Bois-Grenier au cours de l'année 2025.

A ce titre, Monsieur le Maire indique qu'il souhaite demander l'autorisation au Conseil Municipal pour faire entrer en comptabilité cette somme de 2 532,60 €uros.

Après délibération et vote, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à entrer en comptabilité cette somme.

Fait aux jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance

Mme CONTAY

Le Maire,

M. DELEPAUL

MAIRIE de BOIS-GRENIER (Nord)

2026BGD059
7.1

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 059-215900887-20261102-2026BGD059-DE

